



Internationale Kommission zum Schutz des Rheins
Commission Internationale pour la Protection du Rhin
Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn

Plan d'Avertissement et d'Alerte 'Rhin'

Déclarations 2006

Déclarations PAA 2006

Objectifs du PAA

Le but du Plan d'Avertissement et d'Alerte (PAA) est de transmettre le message de pollutions soudaines dans le bassin du Rhin dues à des produits dangereux pour les eaux, dont la quantité ou la concentration pourrait entraîner une dégradation de la qualité des eaux et/ou de la biocénose du Rhin, et d'avertir dans la plus grande mesure possible les autorités et services chargés de la lutte contre les accidents.

Le PAA distingue les avertissements, les informations et les avis de recherche.

Les **avertissements** sont émis par les Centres Principaux Internationaux d'Avertissement (CPIA) et font état de pollutions des eaux impliquant des substances dangereuses pour les eaux et dont la quantité ou la concentration peut avoir un impact négatif sur la qualité des eaux du Rhin ou l'eau potable et/ou susciter un vif intérêt public.

Les **informations** sont émises pour donner entre autres aux CPIA des informations objectives et fiables, indépendamment des rapports des médias. Les informations sont par ailleurs transmises aux riverains du Rhin par le biais des CPIA, par ex. en cas de dépassement des valeurs d'orientation. L'information sert également à prévenir les usines chargées de l'approvisionnement en eau potable.

Les **avis de recherche** sont émis dans le but de trouver le responsable d'une pollution du Rhin, c'est-à-dire en cas de résultats qui ne peuvent pas être clarifiés dans le cadre des compétences d'un CPIA donné.

Synthèse des déclarations 2006

Nombre des informations :	40
<i>Nombre d'avis de recherche :</i>	1
Nombre des avertissements :	4
Total des déclarations 2006 :	45

Le nombre total de déclarations (45) se répartit comme suit entre déclarations de pollutions par l'huile et de pollutions chimiques :

Nombre de nappes d'huile :	10
Nombre de déclarations de pollutions chimiques :	35
dont MTBE/ETBE :	16

La qualité du Rhin et l'approvisionnement en eau potable n'ont jamais été compromis. Il est toutefois préoccupant de constater que les pollutions soudaines par des substances volatiles sont fréquentes. La recherche intensive des pollueurs, effectuée par les Etats de la CIPR, a permis d'exclure tout rejet venant des terres. On doit donc supposer que les substances rejetées dans le Rhin sont imputables à la navigation, par ex. par le biais de vidanges de citernes. Les possibilités d'identification des pollueurs sont limitées malgré l'engagement de la police des eaux. La situation ne pourra probablement être améliorée que si l'on renforce la sensibilisation dans le secteur de la navigation.

Evolution à long terme des déclarations PAA (diagramme 1)

Le nombre des déclarations PAA (informations et avertissements ; diagramme 1) a globalement diminué sur la période allant de la fin des années 80 à la fin des années 90 ; il est ensuite resté à peu près constant avec 12 déclarations (dont un avertissement par an) jusqu'en 2002. Depuis 2003, on observe à nouveau une augmentation des déclarations, notamment de celles ayant trait à des produits chimiques. Ceci est dû à

l'amélioration des méthodes d'analyse, notamment dans les stations de mesure de Bad Honnef et Bimmen/Lobith. 80 substances y sont analysées en continu. Il est ainsi possible de mesurer très rapidement les pollutions de brève durée. En ce qui concerne la rapidité, il faut toutefois tenir compte de la vitesse d'écoulement du Rhin : en effet, il est possible que plusieurs jours se soient écoulés avant qu'une substance ne parvienne à Bimmen. Ceci complique éventuellement la recherche du pollueur. Le Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW) a donc mis en place des stations de mesure complémentaires sur le Rhin.

Le nombre des déclarations de pollution par l'huile reste à un niveau à peu près constant. Le nombre des avertissements n'a pas augmenté au fil des ans, mais est relativement élevé en 2006 avec 4 avertissements (diagramme 2).

Diagramme 1 : Evolution du nombre des déclarations PAA (informations et avertissements) entre 1986 et 2006.

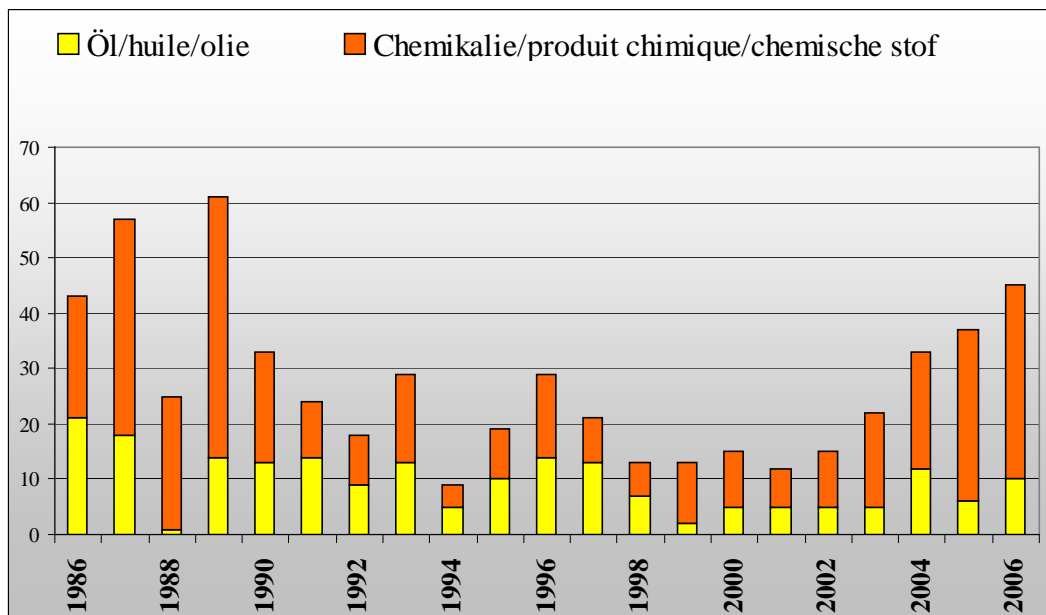
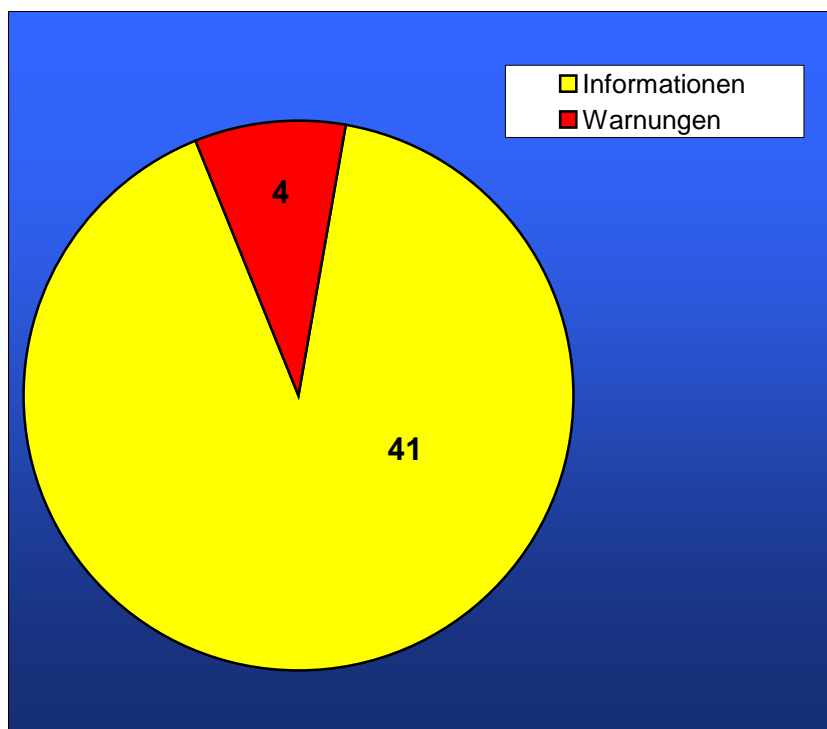


Diagramme 2 : Nombre de déclarations d'information et d'avertissement en 2006



Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
1			R3	03.01.	322	Baden-Baden	Huile minérale		8	Déclaration d'une nappe d'huile. Recherche du responsable par hélicoptère. Mesures de recherche engagées. Plus de nappe d'huile entre Greffen et Iffezheim. Il n'a pas été constaté d'altération aiguë des organismes aquatiques. Levée partielle de l'alerte R3. L'huile est de l'huile minérale. Levée partielle de l'alerte R4. Pollution probablement due à la vidange des cales d'un bateau.
	1		R6 R6	07.01 08.01	640 735	Bad Honnef Düsseldorf- Flehe	Toluène	4,69 1,4		Pas de danger aigu pour la biocénose. Pollution probablement due à la vidange des cales d'un bateau.
	2		R6	12.01	780	Duisburg- Homberg	substance lactée grise			Pollution probablement due à la vidange résiduelle des cales d'un bateau.
	3		R3 R3	18.01. 19.01.	160,16	Grenzach	450 kg de COT Aldéhyde isobutylique			Rejet illégal d'un mélange d'eaux usées issu de la production d'une vitamine. Indication de la substance et de la quantité rejetée d'eaux usées.
	4		R6	22.01.	640	Bad Honnef	ETBE/benzène	23		
	5		R6	30.01	640	Bad Honnef Düsseldorf Sachtleben	Diglymes	5,2 9,2 12,7 11,6		Les informations sur les concentrations de pointe portent sur la période du 16.01.06 au 28.01.06
	6		R1	31.01.		Weil am Rhein	Isomères de diméthylaniline	3,5		Information sur le fait que le responsable est recherché.

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
				03.02.						2,5-diméthylaniline (composant principal) et 2,6-diméthylaniline. Rejeteur situé probablement en amont du Canton Bâle-ville. Correction du flux journalier indiqué le 18.01.06.
	7		R4	02.02.		Francfort-Hoechst, Main	Paraldéhyde	4,1		Cause : démarrage et arrêt d'une installation en continu aux fins de nettoyage
2			R2 R2 R3 R4 R5	06.02. 07.02. 09.02. 14.02.	295,5	Port de Strasbourg	huile		10	Mesures de recherche du responsable engagées. Levée partielle de l'alerte. Travaux de nettoyage engagés. Levée partielle de l'alerte. Information : la longueur de la nappe d'huile n'est que d'un km. Levée partielle de l'alerte Levée partielle de l'alerte
	8		R6	08.02.	862	Bimmen-Lobith	Cyclohexanone, cyclohexanol	25 16		
	9		R6	11.02.	865	Lobith	MTBE	4,2		
	10		R6	11.02		Bimmen-Lobith	1,2-dichloroéthane	5,6		Le secrétariat n'a pas reçu la déclaration.
	11		R6	15.02.	730	Düsseldorf-Flehe	MTBE	9		

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
	12		R6	19.02. 20.02.		Bad Honnef Düsseldorf- Flehe Bimmen- Lobith	Cyclohexanone	3 4,8 6,6		Corrections de la première déclaration
	13		R3 R1 R6 R1	09.03 10.03 12.03 14.03.	359 865	Karlsruhe Weil am Rhein Kleve- Bimmen	MTBE MTBE	7,9 2,5 4,2		Il n'y a pas eu sur la période considérée de transbordement dans la seule entreprise située dans le canton Bâle-Campagne et approvisionnée en MTBE par bateau. Courte onde de MTBE Correction (flux journalier de MTBE) de la déclaration du 10.03.
	14		R6	21.03.		Bimmen- Lobith	Benzène	3,41		
	15		R6 R6	21.03. 22.03.	747,6 726	Düsseldorf Dormagen	Gazole (diesel) Film d'huile	env. 12 m ³	4	Avarie d'un bateau-citerne (MS Allegro). Film d'huile. Aucun danger. Le bateau coule au droit de l'installation de chargement à Dormagen à cause du glissement du chargement (blocs d'aluminium). Fuite d'huile par les événements.
	16		R6	24.03.	862	Lobith	Benzène Chloroforme	5,6 4,0		

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
	17		R6	29.03.	732	Düsseldorf	Ether éthylique du diéthylène glycol (Carbitol)	4,2		Classe de danger pour les eaux et utilisation du Carbitol.
	18		R6	12.05.	371	Leimersheim	Essence			Avarie d'un bateau-citerne à moteur. Arrêt de la navigation entre Speyer et Iffezheim. Intervention des sapeurs pompiers. Risque de fuite d'env. 14 m ³ .
			R6	14.05:		Bad Honnef	ETBE/MTBE			Pollution probablement due à l'avarie du bateau-citerne à hauteur de Speyer.
	19		R4	01.06.		Hanau/Main	Diesel			Accident de bateau (bateau-citerne). En regard de la forte pression des eaux, il n'est pas exclu que le bateau soit endommagé.
	20		R6	04.07	865	Bimmen	Toluène Benzène ETBE o-xylène	7,3 3,7 2.800 1.300		
	21		R 6 R 3	06.07 07.07:	640	Bad Honnef Karlsruhe	ETBE	4,3		Il est exclu que l'apport ait eu lieu en amont de la station de mesure de Karlsruhe.
	22		R4	13.07.	540	Lorsch	Naphte			Avarie (bateau-citerne) avec fuite du chargement. Premières mesures prises à l'aide de bateaux-pompes. Fort intérêt des médias.
	23		R6	28.08.	805	Rheinberg	huile			Sinistre (mine de Rosseney). Rejet d'une émulsion eau-huile dans le vieux bras du Rhin.
	24		R4 R4	05.09. 05.09.		Limburg (Lahn)	Eaux d'extinction			Rejet dans la Lahn des eaux utilisées pour éteindre l'incendie d'un camion. Les eaux d'extinction contiennent un mélange de peintures et de laques.

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
	25		R6	07.09.		Bimmen-Lobith	MTBE	5,72		Le point de rejet est probablement en aval de Düsseldorf.
	26	1	R6 R6 R6	19.09. 20.09. R6 21.09. 22.09. 22.09	750	Düsseldorf	MTBE ETBE Toluène Xylène	18 8 4,5 4,6		<p>Probablement un rejet illégal d'eaux de nettoyage des citernes.</p> <p><i>L'avis de recherche ne porte que sur le tronçon de Rhénanie-du-Nord-Westphalie</i></p> <p>Probablement un rejet illégal à proximité de la station de prélèvement de Düsseldorf.</p> <p>Avis de recherche avec résultats d'analyse complémentaires par rapport à la 1^{ère} déclaration consécutive.</p> <p>Des concentrations de 1,2-dichloroéthane, de MTBE et de ETBE sont mesurées en plus à Xanten. Pour le MTBE et l'ETBE, il s'agit probablement en partie de l'onde en provenance de Düsseldorf. Sinon, ces substances font partie d'une 2^{ème} onde polluante.</p> <p>Communication de nouvelles valeurs mesurées</p> <p>Même déclaration que ci-dessus, sous forme d'avis de recherche.</p>
	27		R6	25.09.	527,8 544,0	Bingen Bacharach	Carburant diesel	env. 14 m ³		Avarie d'un bateau avec fuite du chargement. Dégradation improbable de la qualité des eaux.

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
3			R4	26.09.					6,7	Le bateau endommagé TMS „Nelson“ poursuit son voyage après étanchéification de la fuite. Nouvelle pollution par l'huile. Extension de la pollution des eaux entre les PK Rhin 528 et 461 : risque de mortalité d'organismes. Le TMS „Nelson“ est autorisé à entrer dans le port de Germersheim aux fins de prévention d'autres dangers et poursuite pénale. Levée partielle de l'alerte. Levée partielle de l'alerte
			R4 R5	27.09. 28.09.						
			R7	28.09.						
	28		R6	28.09.	865	Bimmen	Benzène	14,3		
	29		R6	30.09.	747 à 775		huile		28	
	30		R4	06.10.	Main PK 22,084	Francfort/Höchst	Paraaldéhyde			Une panne d'exploitation a entraîné la fuite d'env. 7 à 8 t dans le Main
	31		R6	18.10.	792	Orsoy	Benzène	37		
	32		R6	22.10.		Bimmen-Lobith	ETBE MTBE benzène	44 10 4		
	33		R6	30.10.	773	Duisburg	huile		4	Recherche du responsable par hélicoptère.
	34		R6	31.10.	865	Bimmen-Lobith	isoproturon	0,13		90% de la pollution du Rhin inférieur par l'isoproturon vient en général des riverains en amont.
	35		R 6	09.11.	640	Bimmen	Dichloroéthane ETBE	9,6 2,7		

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
4			R1	20.11.		Weil am Rhein	Chlorure de méthylène (dichlorométhane)	6,2		Les mesures se situaient en dehors de la marge étalonnée ; on a donc supposé que les concentrations étaient plus élevées. On suppose que le responsable se trouve en amont de Birsfelden. Les riverains en amont (Bade-Wurtemberg, Bâle-Campagne) sont invités à rechercher les responsables. Correction de la valeur indiquée la veille. Le point de rejet se situe certainement en amont de l'usine de Birsfelden. Communiqué de presse du Département de la Construction du Canton de Bâle-ville. Levée partielle de l'alerte Concentrations dans la station de mesure de Karlsruhe et indication des temps de passage calculés de l'onde polluante. Prévion de l'arrivée de l'onde polluante en Rhénanie-du-Nord-Westphalie Levée partielle de l'alerte Levée partielle de l'alerte
			R1	21.11.						
			R1 R3	23.11. 24.11.						
			R6	24.11.						
			R3 R4	27.11. 30.11.		Karlsruhe Wiesbaden		0,87		
	36		R6	01.12.		Düsseldorf	ETBE	4,0		
	37		R4	14.12.		486 – 510 Nackenheim	Substance minérale		3,4	
	38		R6	18.12.	667,86	Port de Wesseling	ETBE			Rupture d'une vanne d'arrêt lors du transbordement. L'intervention des sapeurs-pompiers et de l'équipage a permis de minimiser les fuites de substances.

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentration de pointe en µg/l	Longueur de la nappe	Contenu de la déclaration
			R6	21.12.		Port de Wesseling	Carburant diesel			env. 200 L
	39		R3 R1	21.12. 21.12.		Karlsruhe	MTBE	6,0		Point de rejet en aval de Weil am Rhein
	40		R6	24.12.		Lobith Bad Honnef	1,2-dichloroéthane MTBE	5,3 7		